

RESSOURCES MENSUELLES		Frais d'inscription	<i>au choix</i>		
			9 prélèvements mensuels	3 règlements trimestriels	1 règlement annuel
A	Jusqu'à 1050 €	165 € payables à l'inscription*	29,00 €	87,00 €	261,00 €
B	de 1051 à 1470 €		47,00 €	141,00 €	423,00 €
C	de 1471 à 1890 €		60,00 €	180,00 €	540,00 €
D	de 1891 à 2415 €		74,00 €	222,00 €	666,00 €
E	de 2416 à 3150 €		97,00 €	291,00 €	873,00 €
F	Plus de 3 150 €		<i>*dont 5 € de contribution solidaire</i>	109,00 €	327,00 €
FCIL ATSEM			86,00 €	258,00€	774,00 €

Chaque enfant supplémentaire inscrit au lycée bénéficie de 15 % de réduction.

Règlement :

Possibilité de régler mensuellement par prélèvements bancaires le 6 du mois (du 6 octobre au 6 juin), ou trimestriellement en ligne sur le site EcoleDirecte ou par chèque

Réinscription :

Même tranche tarifaire que l'année précédente. Si changement de situation, merci de fournir des justificatifs (photocopies du dernier avis d'imposition et les 3 derniers bulletins de salaires)

Assurance scolaire :

L'établissement a souscrit une assurance individuelle accident des élèves. La Formule Confort 24/24 est incluse dans les frais de scolarité

Restauration

5,80 € : Repas demi-pensionnaire

6,00 € : Repas occasionnel

Le règlement peut s'effectuer en ligne sur le site EcoleDirecte ou par chèque

Contribution solidaire TOUS UNIS POUR L'EDUCATION

Afin de venir en aide aux familles ou établissements en difficulté, un fonds de solidarité a été créé dans le réseau salésien. Une contribution volontaire de 5 euros par élève est incluse dans les frais d'inscription pour le compte de la Fondation Salésienne Pastré que vous pouvez transformer en don, déductible des impôts (voir document joint)